



GRENIER THÉÂTRE

DOSSIER DE CANDIDATURE

J'TEM 2022

Trop cher, trop loin, pas assez grand, pas de matériel... Nombreux sont les obstacles à franchir pour parvenir à donner son spectacle sur une « vraie scène » ...

Avec le J'TEM (**J**eune **T**héâtre **E**mergent), le Grenier Théâtre a franchi depuis 2012 une étape supplémentaire dans sa démarche d'ouverture et d'aide au théâtre émergent, en devenant un lieu de lancement pour tous les jeunes talents de la région. Un lieu d'expérience, de tentatives nouvelles, de recherche de nouvelles formes, de nouvelles écritures théâtrales.

L'objectif est simple : permettre à une compagnie de jouer trois soirs en ayant disposé d'un accueil en résidence au théâtre dès le lundi pour implanter, répéter et finaliser le spectacle. Il s'agit pour cela de leur donner les conditions de représentations les plus professionnelles possibles sur la scène d'un théâtre reconnu et aimé, avec une équipe technique et administrative performante et dévouée. Grâce au J'TEM, le Grenier Théâtre espère également favoriser la convivialité, le dialogue, le débat entre artistes et spectateurs.

Ne pas pour autant se résigner à la complaisance, au dilettantisme, aux mauvais côtés de l'amateurisme parfois. Encourager ceux qui choisissent de préférence les grands auteurs, surtout contemporains, les montages originaux, les adaptations étonnantes, sensibles, les paris courageux, les démarches réfléchies. Aucun prix, aucun palmarès à l'arrivée, bien sûr. Aucune médaille ridicule. Que le gagnant, encore une fois, soit toujours le Théâtre.

Francis Azéma

Page à conserver par la compagnie candidate



GRENIER THÉÂTRE

FICHE DE CANDIDATURE J'TEM 2022

Vous devez obligatoirement nous adresser les documents suivants, accompagnés de la fiche de candidature, pages 3 à 7 uniquement, remplies, datées et signées.

Les autres pages sont à conserver par la Compagnie candidate.

- La copie de la parution de votre association au Journal Officiel.
- La copie des statuts de l'association.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Les autorisations SACD / SACEM ou autres, s'il y a lieu.
- Quelques photographies/affiche (libres de tout droit) sur support numérique ou papier.

Important : la fiche de candidature doit être complétée, datée, signée et envoyée par voie postale, accompagnée des documents demandés, **avant le 31 MARS 2022 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :**

**Grenier Théâtre - J'TEM 2022
14 Impasse de Gramont
31200 TOULOUSE**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Les résultats des sélections seront communiqués au plus tard le 15 avril 2022.

Le Grenier Théâtre se réserve le droit d'annuler un spectacle en cas de non-respect du règlement administratif ou des conditions techniques.

Si vous êtes sélectionnés, envoyez-nous les éléments de communication au plus tard le 1er mai 2022. La fiche technique de votre spectacle (ou tout au moins son esquisse), ainsi que votre **planning de répétitions (voir annexe), seront à fournir **au plus tard le 1er septembre 2022.****

Merci de rédiger cette fiche de manière lisible.

1. QUI ÊTES-VOUS ?

Personne à contacter :

Nom et prénom			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone fixe		Téléphone portable	
E-mail			

Votre structure :

Nom de la structure			
Siège social de l'association			
Code postal		Ville	
Date de parution de l'association au JO*			
Assurance responsabilité civile de l'association*			
N° de SIRET / APE / N° de licences (pour les Cies professionnelles)			
<p><i>* Joindre la photocopie des statuts de l'association, la photocopie de la parution officielle au JO et une attestation d'assurance à votre dossier.</i></p>			

Nom et prénom du (de la) Président(e) de l'association			
Adresse à laquelle vous envoyer les correspondances et contrats <i>(si différente du siège social de l'association)</i>			
Code postal		Ville	

2. VOTRE SPECTACLE

Artistique :

Est-ce une création ? <i>(Rayer la mention inutile)</i>	OUI	NON
Titre du spectacle		
Date de la création		
Nombre de représentations déjà réalisées		
Lieux et dates des représentations déjà réalisées ou à venir avant le J'TEM		
Nom de l'auteur		
Traducteur ou adaptateur		
Genre		
Type de public <i>(pensez notamment à préciser la tranche d'âge si le spectacle s'adresse aux jeunes publics)</i>		
Durée <i>(entracte compris)</i> – minimum 60 mn		
Le spectacle comporte-t-il un entracte ?	OUI	NON

Nom du metteur en scène	
N° de téléphone du metteur en scène	
E-mail du metteur en scène	
Nombre de comédiens	

Les arguments de mise en scène de votre spectacle - synopsis, scénographie et distribution :
(Joindre éventuellement 1 document à part)

--

** Pensez à joindre la copie des autorisations SACD/SACEM /autres (s'il y a lieu) ! **
** Joindre aussi tout autre document indispensable à la présentation de votre spectacle **

Technique :

Nom du régisseur ou responsable technique	
N° de téléphone du régisseur	
E-mail du régisseur	
Autres techniciens ou intervenants <i>(en-dehors du régisseur)</i>	
<i>* Si elle existe déjà, pensez à joindre la fiche technique du spectacle *</i>	

3. VOTRE VENUE

Nous vous demandons de **nous indiquer dès à présent** les périodes de résidence qui vous conviennent. **Vous devez sélectionner au moins 2 semaines, vous n'avez droit qu'à 1 seul refus.**

Périodes de résidence :	Indiquez OUI / NON selon vos disponibilités
12 > 17 sept 2022 – Représentations 15 16 17	
19 > 24 sept 2022 – Représentations 22 23 24	
26 sept > 1er oct 2022 – Repr. 29 30 sept 1 oct	

Déroulement de votre semaine en résidence au Grenier Théâtre :

Vous arriverez au Grenier Théâtre à partir du lundi afin de procéder au montage de votre spectacle et de répéter.

Pendant 3 jours, du lundi au mercredi vous disposerez 2 services de 4 heures, soient 8 heures maximum par jour.

Les horaires seront à préciser en accord avec notre régisseur, les services étant possibles entre 10h00 et 22h00.

Ces services incluent le temps de montage technique du spectacle, les répétitions et la Générale (dans l'idéal, générale le mercredi soir, en condition spectacle, à 20h30)

Dans la journée du jeudi avant la première vous disposerez, si nécessaire uniquement, d'1 service de 4 heures, à définir entre 10h00 et 18h00.

Pour clôturer votre semaine de résidence, vous donnerez **3 représentations publiques** de votre spectacle, **les jeudi, vendredi et samedi, à 20h30** au Grenier Théâtre. L'accueil des comédiens, les soirs de spectacle, peut se faire à partir de 18h00.

Si vous êtes sélectionné, vous devrez **nous fournir au moins un visuel/affiche de bonne qualité en format numérique (jpg, png), un texte de présentation du spectacle, la distribution** et si vous en avez des **photos**. Ces documents doivent nous être communiqués **au plus tard le 1^{er} mai 2022** sont destinés à la communication sur le site et à la plaquette de saison du Grenier Théâtre.

Le **planning** détaillé des répétitions (cf. Annexe) devra nous être transmis en même temps que la **fiche technique** de votre spectacle, soit au plus tard le **1er septembre 2022**.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le Grenier Théâtre se réserve le droit d'annuler un spectacle en cas de non-respect du règlement administratif ou des conditions techniques.

Fait à

Le .. / .. / 202..

Nom, prénom et signature du responsable, précédé de la mention manuscrite « **Lu et approuvé** »

RÈGLEMENT (à conserver par la compagnie)

- **Statut juridique :**
Le J'TEM s'adresse aux structures de théâtre constituées en associations Loi 1901, ou affiliées à une association Loi 1901. Exemple : si vous êtes un atelier théâtral dépendant d'une association, vous devez remplir la fiche de candidature et nous fournir toutes les informations administratives et tous les documents relatifs à celle-ci.
Si la troupe est professionnelle, l'association doit être inscrite au Journal Officiel **depuis moins de 10 ans.**
 Dans tous les cas, l'association doit être inscrite au Journal Officiel dans l'une des préfectures de la région Occitanie. [*Cf. liste des documents à joindre*].
- **Assurance :**
 Toutes les structures participantes doivent être couvertes par une **assurance responsabilité civile.** [*Cf. liste des documents à joindre*].
- **Droits d'auteurs :**
 La compagnie accueillie s'engage à effectuer toutes démarches relatives aux autorisations nécessaires pour son spectacle (SACD, SACEM ou autres le cas échéant...)
 Le règlement des droits d'auteurs, si ces derniers sont protégés, sera pris en charge par la compagnie. Le Grenier Théâtre se désengage de toute responsabilité en cas d'absence de paiement par la compagnie accueillie des droits d'auteurs dont cette dernière serait redevable.
- **Il n'est pas prévu d'indemnité, de cachet et de frais de transport ou d'hébergement.**
 Ceux-ci restent à la charge exclusive de la compagnie, le cas échéant.
- **Billetterie - Tarifs des entrées :**
 Le Grenier Théâtre se chargera de la gestion des réservations et de la billetterie. Les recettes perçues à l'occasion de l'ensemble des 3 représentations de la compagnie accueillie seront versées à l'association du Grenier Théâtre à concurrence de la somme de 1 000 € (mille euros) correspondant aux frais engagés par le théâtre. Au-delà de ce montant, tout l'excédent de recette sera versé intégralement à la compagnie accueillie.
 Les tarifs sont : 16 € en tarif normal et 12 € en tarif réduit* (* enfants, étudiants -25, séniors +65 ans, demandeurs emploi et tarifs spéciaux BilletReduc ou autre promotion que le théâtre jugera bon de proposer).
 Le Grenier Théâtre se réserve le droit de disposer éventuellement de 20 places exonérées, pour le total des 3 représentations données par la compagnie accueillie.
- **Sélection :**
 La programmation est faite par un comité qui tient compte des contraintes administratives, juridiques et techniques, ainsi que du respect des principes artistiques du J'TEM.
 Les troupes programmées seront averties individuellement au plus tard le 15 avril 2020.
- **Toutes les structures retenues signeront une convention d'accueil avec le Grenier Théâtre.**
- **Tout document édité par la compagnie, relatif au J'TEM 2022 (affiches, flyers...), devra comporter le logo du Grenier Théâtre, fourni par ce dernier.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**
 Le Grenier Théâtre se réserve le droit d'annuler un spectacle en cas de non-respect du règlement administratif ou des conditions techniques.

CONDITIONS TECHNIQUES

Préparation :

Vous devrez fournir un visuel, la distribution et une présentation courte de votre spectacle avant le 1^{er} mai 2022.

La fiche technique de votre spectacle (ou son ébauche) devra être communiquée au régisseur du Grenier Théâtre **au plus tard le 1er septembre 2022** au Grenier Théâtre afin de permettre, et si besoin est, au personnel technique des deux structures d'adapter la fiche technique du spectacle à la salle.

Matériel technique :

Le Grenier Théâtre met à disposition de la compagnie le matériel mentionné sur la fiche technique du lieu.

Les besoins techniques devront correspondre aux conditions d'accueil.

Si l'association estimait nécessaire d'utiliser du matériel et des équipements autres que ceux dont dispose le théâtre, ceux-ci devraient également répondre à toutes les normes en vigueur et être marqués afin de connaître facilement leur propriétaire. Tout matériel extérieur devra faire l'objet d'un agrément par le régisseur de la salle avant utilisation.

L'emploi d'artifices, de flammes, ou de tout effet nécessitant la mise en place de moyens de sécurité supplémentaires à ceux présents dans le théâtre ne peut être envisagé.

Les décors :

Les décors du spectacle doivent répondre aux normes en vigueur notamment en matière d'ignifugation et de sécurité électrique.

Le montage du décor ne devra pas porter préjudice à l'intégrité de la salle de spectacle (plateau, cloisons des coursives, murs, éclairage d'ambiance de secours...).

Montage et démontage :

Le montage décors et matériel technique s'effectuent lors des créneaux horaires choisis dans le planning des répétitions avec la présence du personnel technique de la compagnie ainsi que celui du Grenier Théâtre.

Les accès sapeurs-pompiers et les accès aux portes de secours doivent être tenus libres de tout encombrement, hors temps de déchargement et chargement des décors.

A l'issue de la dernière représentation, l'association devra rendre la salle de spectacle en ordre de marche, débarrassée des décors, accessoires et matériels qu'elle aurait apportés.

Textes de références (liste non exhaustive) :

Code de la Construction et de l'Habitation

Règlement de sécurité ERP

Électricité : Norme NC 15-100

Publication UTE 18 510

FICHE TECHNIQUE DU GRENIER THÉÂTRE

LES ESPACES DU THÉÂTRE :

SALLE :

Gradin de **99 Places assises** (92 fauteuils et 7 strapontins) et **0 debout**. L'accès au gradin s'effectue par le bord de scène.

Deux plateformes situées de part et d'autre en haut du gradin permettent la captation d'images.

SCÈNE :

(Cf. plan de scène page 15)

Le plateau : plateau en dalles d'agglomérées à une quinzaine de centimètres du sol accès à jardin et à cour de part et d'autre des gradins par des petits plans inclinés.

Ouverture : 7,70 m

Profondeur : 8,60 m

Hauteur sous cintres : 3,60 m

ACCÈS DES DECORS :

Parking : Le théâtre ne comprend aucune place de parking. Le stationnement se fait dans l'impasse. Le stationnement devant le théâtre n'est pas possible durant les heures d'ouverture au public. Cependant, il est possible lors des périodes d'installation d'approcher les véhicules.

L'accès des décors s'effectue par l'extérieur sur la droite du théâtre par une porte de 87 x 200cm qui débouche sur le dégagement situé en fond de scène côté cour.

LES ÉQUIPEMENTS :

ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES :

La scène est équipée d'un rideau de scène.

- 8 pendrillons de 3 m x 4 m

- 6 pendrillons de 2 m x 4 m

RÉGIE :

Elle est située sur les gradins au fond côté jardin. Son accès se fait par l'allée centrale entre les sièges. Elle est ouverte sur la salle.

SON :

- Console numérique Yamaha 01V96i (12 entrées)

- Façade NEXO PS10 + SUBS

- Retour NEXO PS 10 (x2)

- Micro : 3 SM 58 et 1 BETA 58

- Lecteur CD auto pause

LUMIÈRE :

Nombres de circuits : 24 prises graduées situées dans les cintres

Matériel :**Pupitre DMX ETC smartfade 2496**

- - 22 PC 1kW
- - 4 PC 500W
- - 4 PC 500W lentille Fresnel
- - 16 Par 64
- - 2 découpes Robert Juliat 614S
- - 2 découpes Robert Juliat 614SX
- - 2 découpes Robert Juliat 613SX
- - 2 découpes ETC SOURCE pour lampe 575 HPL Optique zoom 25/50°
- - 2 pieds de projecteurs (hauteur max : 3 m ; longueur barre horizontale 1m)

Prolongateurs d'alimentation 230V monophasé :

- 5 de 2 m avec doublette femelle et prise simple mâle
- 5 de 5 m avec doublette femelle et prise simple mâle
- 10 de 10 m avec prises femelle et mâle simples

Régisseur général : Erwan GUILLOU

Tél. 06 04 04 43 26 ou 05 61 48 21 00

Mail : erwan.guillou@greniertheatre.org

Plan de scène du Théâtre page suivante

PLAN DE SCÈNE

GRENIER THÉÂTRE

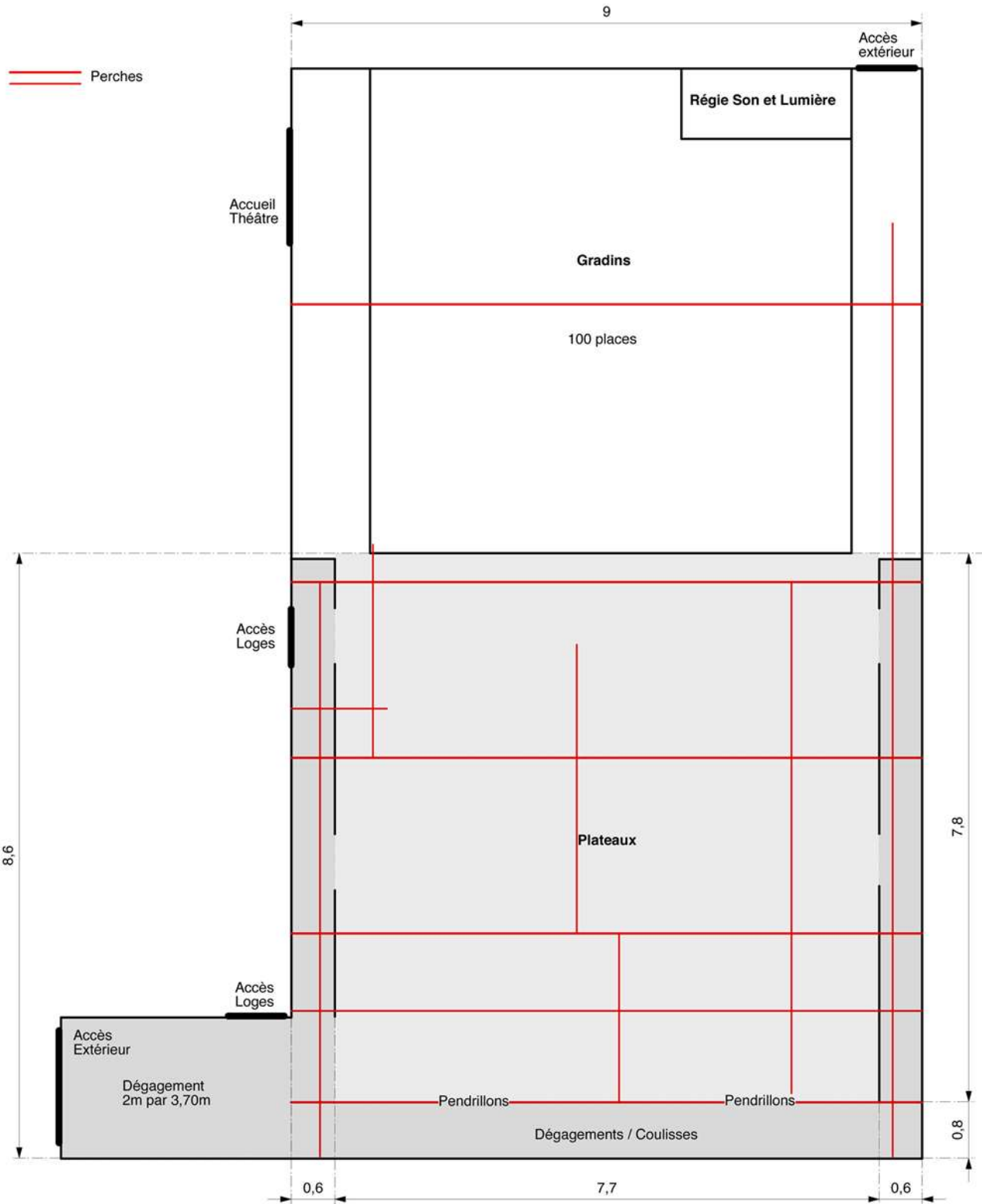
Plateau:

Ouverture 7,70 m

Profondeur: 8,60 m ou 7,80 m avec pendrillons

Grill:

Hauteur: 3,60 m





PLANNING DES RÉPÉTITIONS

Cette feuille est à remplir et à envoyer au Grenier Théâtre en même temps que la fiche technique de votre spectacle, soit **au plus tard le 1er septembre 2022**

Choix des créneaux de Montage et de Répétitions :

Préciser s'il s'agit du Montage ou de Répétitions en inscrivant **M** ou **R** dans les cases **suivit des horaires demandés**. Services de 4 heures, soit au maximum 8 heures / jour.

Services	Lundi	Mardi	Mercredi
1			
2			<i>Générale : préciser horaire</i>

RAPPEL : Les services incluent le temps de montage technique du spectacle, les répétitions et la Générale.



CONTACT, ACCÈS...

ADRESSE :

Grenier Théâtre / J'TEM 2022
14 Impasse de Gramont
31200 TOULOUSE

☎ 05 61 48 21 00 (*les matins de 10h00 à 14h00*)

E-mail valerie.core@greniertheatre.org

Site <http://www.greniertheatre.org/>

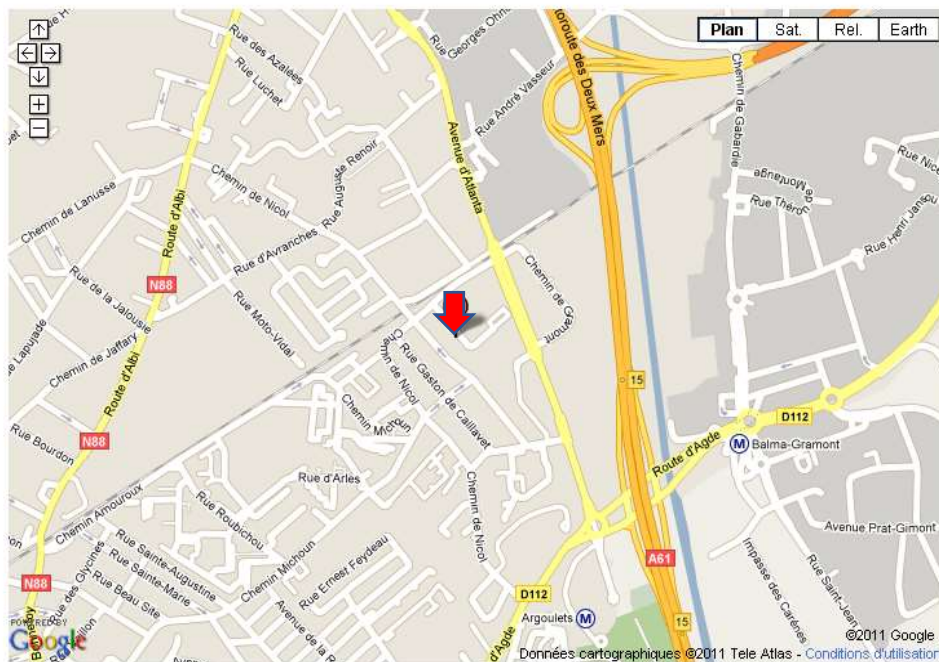
ÉQUIPE

Virginie Desarnauts – directrice administrative contact@greniertheatre.org

Valérie Coré – administratrice valerie.core@greniertheatre.org

Erwan Guillou – régisseur erwan.guillou@greniertheatre.org

PLAN D'ACCÈS :



Situé quartiers Roseraie-Croix Daurade, 14 Impasse de Gramont à Toulouse

Métro : station **Argoulets** (ligne A) – 10 minutes à pied

Bus : ligne n°19 Arrêt **Nicol** - 3 minutes à pied

Vélo Toulouse Stations : 258 et 272 Av d'Atlanta, 217 et 184 Quartier Amoureux.